ABSTRACT

Recent economic success in Britain has blinded some foreign observers to the underlying strengths of the French system. Its natural resources, egalitarian principles, education system and even dominant state have all helped produced some extraordinary achievements in the past. But theses factors are now beginning to present obstacles to necessary reform. There is considerable consensus within France and the need for change — and under the surface, much is already taking place — but the pace and the reluctance to engage in an honest, open dialogue still pose considerable hindrances.

LA FRANCE, TOUJOURS COMPÉTITIVE ? Table ronde politique

avec

François HOLLANDE, Pierre LELLOUCHE, Robert HUE, Jean-Dominique GIULIANI et Alain LIPIETZ

En marge des contributions d'experts, nous avons souhaité interroger des responsables politiques de premier plan, représentatifs chacun d'une famille de pensée, en leur demandant de nous faire part de leur appréciation sur la compétitivité de l'économie française.

FRANÇOIS HOLLANDE, PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE

R.F.G. – Quels sont les atouts et les handicaps de la France à l'heure de la mondialisation ?

F.H. – La France est beaucoup plus compétitive qu'un prétendu sens commun le laisse entendre. D'abord parce qu'elle dispose d'un système de formation et d'éducation efficace. Les salariés français sont parmi les plus productifs au monde : quand un actif employé crée 100 francs de richesse en France, un actif japonais crée, en parité de pouvoir d'achat, moins de 84 francs, un Allemand 80. De ce fait, le Français n'est surpassé que par l'Italien, l'Américain et le Belge. Et encore : le travailleur américain travaille plus long-

temps, et bénéficie de moins de congés payés que son homologue français - si bien qu'en termes de productivité horaire, le salarié américain produit 9 % de richesse de moins que le Français! Deuxième idée reçue: le coût du travail, notamment du travail peu qualifié, serait une exception française. C'est faux! Ceux qui ressassent ces thèses n'ont sans doute pas cru bon de comparer les coûts chez nos partenaires : de 97 francs en France, le salaire horaire moyen d'un ouvrier de l'industrie passe à 118 francs au Japon, 121 francs aux Pays-Bas, 134 francs en Belgique, et 159 francs en Allemagne! Une étude récente de l'hebdomadaire économique libéral britannique The Economist l'a montré : il est moins cher pour une entreprise de s'installer en France qu'en Allemagne, aux États-Unis, en Belgique ou au Royaume-Uni. Un pavé dans la marre des nostalgiques du thatchérisme! Ajoutez à cela une inflation maîtrisée, des taux d'intérêt bas, parmi les plus faibles au monde, une gestion maîtrisée des finances publiques, des services publics efficaces, des infrastructures de transport et de télécommunications de qualité, un environnement financier moderne : l'économie française est fondamentalement saine et attractive. Loin des doutes franco-français, les investisseurs ne s'y trompent pas : la France n'est-elle pas le troisième pays d'accueil des investissements étrangers, et celui de Toyota tout récemment ?

Mais cessons d'accumuler les satisfecit. Loin de se reposer sur ses lauriers, la France doit combattre ses retards et ses fléaux. Retard flagrant dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprises ; fléau du chômage : si la situation actuelle, marquée par une inquiétante progression de l'exclusion, devait perdurer, c'est la cohésion de notre société qui risquerait d'être mise en danger, et par là même sa compétitivité.

R.F.G. – Quelle est selon vous la mesure prioritaire à mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de l'économie française ?

F.H. – Une piste me semble particulièrement primordiale : pour lutter contre le chômage et favoriser l'esprit d'entre-prise, il nous faut trouver des formes de mutualisation pour que ceux qui se lancent dans l'aventure gardent, en cas

d'échec, un matelas de sécurité. Cela passe par des incitations fiscales à la création, bien sûr, mais aussi par la mise en place de fonds de capital-risque. Il ne suffit pas, pour être compétitif, de maîtriser les processus de production les plus complexes. Nous sommes, pour ce qui est de la qualité, parmi les bons élèves de la classe mondiale. Mais l'innovation est une autre affaire : inventer les produits de consommation de demain requiert d'autres qualités, que l'Europe ne doit pas abandonner aux États-Unis. C'est la compétitivité française et européenne qui est en jeu. Le fonds de 600 millions de francs créé par le gouvernement et le lancement de contrats d'assurance-vie orientés vers le capital-développement sont un premier pas. J'attends beaucoup de notre coopération avec nos partenaires européens, tout autant que nous confrontés à la préparation de l'avenir.

R.F.G. – Avons-nous encore des marges de manœuvre pour une action concrète dès lors que toute action se situe dans un environnement à monnaie unique ?

F.H. - Plus nous coordonnerons nos politiques au sein de la zone euro, plus larges seront nos marges de manœuvre nationales. Comprenez-moi bien : la mise en place de l'euro doit s'accompagner d'une coordination de nos politiques macro-économiques, afin de les rendre plus efficaces, notamment pour soutenir la croissance et prévenir les retournements de cycle. Ce qui ne signifie pas une politique monétaire unique. Tout dépend des situations conjoncturelles de chaque pays. Parallèlement, une harmonisation est nécessaire, elle passe par la définition de minima sociaux et fiscaux imposés à l'ensemble des pays de la zone euro : tout comportement de dumping social ou fiscal entre partenaires serait inacceptable, et risquerait d'altérer l'idée même du marché et de la monnaie unique. Ces risques écartés, nous garderons une grande liberté dans nos choix nationaux. Fixer des minima est une chose, s'aligner mécaniquement et brutalement sur des normes communes d'impositions fiscales et de protection sociale en est une autre : les investisseurs sont moins bornés que certains de nos adversaires politiques. L'attractivité d'un pays ne se résume pas au niveau de sa fiscalité et de ses salaires, mais intègre également la qualité des services publics, le bon fonctionnement des infrastructures... Rien ne nous empêchera de faire le choix de la solidarité! Bien sûr, nous devrons garder une maîtrise rigoureuse de nos finances publiques. Mais arrêtons une fois pour toutes de tout mettre sur le dos de l'euro : avec ou sans monnaie unique, il n'est jamais bon d'endetter l'État, dont une part croissante des ressources est consacrée au paiement des intérêts de la dette. Réduire les déficits aujourd'hui, c'est conforter nos marges de manœuvre de demain. Faisons exception : visons le long terme.

PIERRE LELLOUCHE, DÉPUTÉ DE PARIS, SECRÉTAIRE NATIONAL DU RPR

R.F.G. – Quels sont les atouts et les handicaps de la France à l'heure de la mondialisation?

P.L. – Le principal atout réside dans la créativité de notre peuple, dans le talent de nos ingénieurs et, en règle générale, la qualité de la main-d'œuvre française. Cela s'est traduit depuis longtemps par des pôles d'excellence dans des secteurs clés comme le spatial, l'armement ou encore l'énergie, sans parler d'une industrie agro-alimentaire de premier plan. Pour ce qui concerne les grands groupes privés confrontés à la concurrence internationale, ils sont loin de démériter. Chaque jour nos dirigeants d'entreprises gagnent des positions à l'exportation, ce qui, compte tenu de nos rigidités étatistes et corporatistes, tient du tour de force!

C'est que la France subit en effet de lourds handicaps sur la scène internationale. Ce sont d'abord les problèmes structurels bien connus de notre société. Force est de constater qu'ils n'ont fait qu'empirer depuis vingt-cinq ans. Citons en premier lieu le culte de l'État, cette espèce de frénésie réglementaire qui entoure, encadre et, de fait, contraint, voire empêche, la création de richesses et des entreprises. De fait, nous sommes resté « colberto-socialistes ». Le modèle français est un soviétisme qui a réussi, que caractérisent la prolifération des réglementations, l'existence d'horaires dictés uniformément sur tout le territoire, la dictature de corporatismes puissants et, au final, une gestion publique, où l'idéo-

logie prime sur la raison et le bon sens. Avec pour résultats une délocalisation progressive de la main-d'œuvre et un départ inquiétant des créateurs, entreprises ou individus branchés sur l'innovation. Il est quant même inquiétant que sur les 185 000 Français établis à Londres, selon une étude de notre Ambassade, la moitié soient des sur-diplômés. Et je ne parle pas de tous nos ingénieurs partis à New York ou en Californie. On voit que le brain drain, la désincitation au travail, soit chez les jeunes diplômés, soit chez les cadres supérieurs, devient très préoccupante. De même qu'est inquiétante pour l'avenir de notre emploi national la tendance qu'ont les grands groupes à délocaliser pour survivre.

Les autres handicaps de notre pays s'inscrivent dans la même veine. L'explosion des dépenses publiques, l'alourdissement du filet social, l'accroissement de la part publique de l'emploi (avec six millions de fonctionnaires, soit un emploi sur quatre, record mondial!), évolutions observables depuis vingt-cinq ans et qui se sont traduites par un appauvrissement des entreprises et une aggravation dramatique du chômage. C'est la fameuse « préférence française pour le chômage » et l'assistanat. Enfin, nombre d'entreprises relevant de secteurs clés pour l'avenir, et où la France a un savoir-faire technologique à promouvoir (transports, espace, finances, télécommunications...), demeurent sous statut public, ce qui freine leur développement et la définition de partenariats pourtant nécessaires à l'échelle internationale, au minimum européenne. Au total, la France dispose d'une capacité créatrice et d'innovation forte mais nos structures industrielles sont archaïques, sous-capitalisées et contraintes par un État étouffant.

R.F.G. – Quelle est selon vous la mesure prioritaire à mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de l'économie française ?

P.L. – Réduire la taille de l'État! C'est là le seul moyen de diminuer les dépenses, donc les impôts et les charges. C'est là la première priorité stratégique car elle conditionne tout le reste. Si on ne le fait pas, les taux de prélèvements et de dépenses continueront à augmenter. Sortir de cette logique implique bien sûr des choix. L'État est-il le seul à pouvoir

remplir toutes les missions ? Dans quels cas le privé peut-il faire mieux et à moindre coût ? Lorsque l'État assume ladite mission, comment s'assurer de son efficacité, c'est-à-dire de la bonne utilisation de l'argent public ? Ce sont les questions de base que se sont posées les Anglais il y a maintenant vingt ans!

Réussir à faire baisser les dépenses, cela signifie que des grands groupes aujourd'hui publics seront privatisés. L'économie française bénéficiera donc d'un surcroît de capital, puisqu'il ne sera plus pompé par l'État pour cause de financement de son déficit. Ensuite, la création de richesses est favorisée par une telle évolution, donc la création d'emplois l'est aussi. Les emplois qui partent aujourd'hui à l'étranger en raison d'un coût du travail trop élevé ou d'une réglementation trop importante resteront en France.

La réforme de l'État, l'assouplissement du marché du travail dans le sens de la flexibilité, l'introduction d'un vrai dialogue dans l'entreprise pour la flexibilité dans les conditions de travail sont les trois conditions capitales pour faire redémarrer ce pays et faire baisser notre chômage structurel.

R.F.G. – Avons-nous encore des marges de manœuvre pour une action concrète dès lors que toute action se situe dans un environnement à monnaie unique ?

P.L. – Elles demeurent considérables, malgré les apparences. Dans un système mondialisé, la valeur de la monnaie n'est de toutes façons plus fixée par les gouvernements. Elle l'est par les marchés. Ce qui a été conclu à Maastricht, défini dans le Pacte de stabilité, c'est un double désarmement : interdiction de laisser filer la monnaie ; interdiction de laisser filer les déficits budgétaires. En soi, pour un pays comme le nôtre, c'est plutôt une bonne chose : cela va forcer la classe politique française qui, jusqu'alors, répondait aux revendications sociales, soit en laissant filer le déficit public par la dépense, soit en jouant sur la valeur de la monnaie, a changer ses habitudes de facilité. Nous devrons nous atteler, enfin, à la mise en œuvre des vraies réformes structurelles que l'on a repoussées d'année en année jusqu'ici. La compétitivité en même temps que la stabilité sociale du pays ne

pouvant plus être gérées par la manipulation du taux de change ou par la hausse constante de la dépense publique, une obligation de bonne gestion va naturellement s'imposer à tous. Elle induira des réformes institutionnelles, politiques et sociales immenses dont on ne mesure pas aujourd'hui toutes les conséquences! L'État va être contraint de redéfinir son rôle, de redélimiter le périmètre de son action : il ne s'agira plus pour lui de créer des emplois (par définition de fonctionnaires) mais de favoriser l'employabilité de tous les Français, à travers une formation de qualité et des conditions propices à la création de richesses et d'entreprises. La monnaie unique nous forcera à renoncer à l'étatisme et à choisir la liberté ; à envisager la solidarité comme résultat de la création de richesses, non comme la charité publique et l'assistanat. Tout cela n'est pas si mal et exigera, qu'enfin, la France soit vraiment gouvernée, et non (mal et sur-) administrée. Mais gageons que tout cela n'ira pas sans heurts... ni en France même, ni avec nos partenaires. C'est d'ailleurs sur ce point que l'absence de contrepoids politique à la future Banque centrale européenne pose le plus de problème...

ROBERT HUE, SECRÉTAIRE NATIONAL DU PARTI COMMUNISTE

R.F.G. – Quels sont les atouts et les handicaps de la France à l'heure de la mondialisation?

R.H. – Il faut d'abord s'entendre sur la notion de « mondialisation ». Pour une part, cela recouvre une évolution indéniable : besoin de coopération et pas seulement en matière économique, développement des technologies de l'information symbolisées par Internet, etc. Mais cette notion recouvre aussi des processus liés à des choix politiques ultralibéraux de déréglementation, de guerre économique et de domination des marchés financiers. Les pays qui feront mieux face à tous les défis de la mondialisation seront ceux qui sauront le mieux préserver la cohérence de leur système productif tout en développant la coopération internationale. Dans cette optique, la France dispose d'atouts importants : l'industrie française a su développer des compétences dans des secteurs où elle coopère avec des entreprises publiques

(télécommunications, ferroviaire, aéronautique) ou avec des laboratoires publics (agroalimentaire, nucléaire...).

Par contre, notre pays souffre des stratégies de guerre économique qui privilégient l'exportation des marchandises et des capitaux au détriment des salaires et du marché intérieur, mais aussi des PME étranglées par les charges financières. Le succès de quelques multinationales françaises présentes sur les marchés mondiaux ne peut être confondu avec le développement d'un tissu industriel et de services national et solide sur le territoire. L'incapacité du secteur bancaire à assumer les risques industriels à long terme (contrairement à l'Allemagne, par exemple) constitue un autre point faible.

R.F.G. – Quelle est selon vous la mesure prioritaire à mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de l'économie française ?

R.H. – Là encore, il faut s'entendre sur la notion de compétitivité. Nous souffrons du dogme de la « compétitivité » apparente obtenue au moyen de la baisse du « coût » du travail, des « charges » salariales et sociales. Cette conception étroite de la compétitivité enferme notre pays dans des cercles vicieux de handicaps : insuffisance de la demande et des débouchés, insuffisance des qualifications et de l'efficacité de notre système productif, renchérissement de la ressource bancaire.

Au contraire, pour notre part, nous privilégions la recherche d'une compétitivité structurelle qui s'appuie sur une efficacité globale du système productif et une baisse des charges financières. Nous pouvons nous appuyer sur les services publics et les grandes entreprises nationales, avec un autre système de crédit à rénover et à démocratiser, afin de contribuer à solidariser le tissu industriel et de service en favorisant des coopérations internationales, une maîtrise des marchés et le co-développement. Nous pensons que les groupes peuvent être incités en modulant les prélèvements obligatoires et en conditionnant les aides aujourd'hui gâchées, à développer des réseaux de coopération avec les PME-PMI tout en les aidant à réduire leurs charges financières. Un fonds national de coopération pour l'emploi, le développement des nouvelles technologies serait un outil efficace

et orienterait autrement les financements dans l'économie. Ce fonds pourrait être alimenté en outre par une taxation des revenus financiers des entreprises et par une autre utilisation des aides publiques à l'emploi. Dans un souci d'efficacité et pour conforter les débuts de relance, nous préconisons un relèvement des minima sociaux pour combattre les processus d'exclusion et un relèvement des salaires qui permet de desserrer les contraintes de débouchés.

R.F.G. – Avons-nous encore des marges de manœuvre pour une action concertée dès lors que tout action se situe dans un environnement à monnaie unique ?

R.H. – Le Parti communiste français a fait le choix de l'Europe. Sa critique de l'euro est une contribution de gauche au débat sur l'avenir de l'Europe et de la France pour mettre en place des solutions qui permettent de dépasser les difficultés du chômage, les pressions déchâînées de la « libre concurrence » et de la guerre économique. Pour cela, nous pensons qu'il est indispensable et possible de réorienter la construction européenne pour aller vers une Europe sociale, démocratique et réellement solidaire.

Au-delà de notre position de principe (contre l'euro et pour une monnaie commune de coopération fondée sur les monnaies nationales), nous voulons donc réorienter, de manière radicale, la construction européenne et cela peut être engagé avec des propositions d'infléchissements immédiats au cœur même de la construction en cours. En ce sens, il nous paraît évidemment nécessaire de remettre en discussion le Pacte de stabilité d'Amsterdam en vue de lui substituer un authentique pacte de croissance et d'emploi. C'est la même démarche que nous préconisons pour arriver à modifier le statut et les missions, le fonctionnement de la Banque centrale de Francfort. On devrait profiter du débat sur la fiscalité, pour coordonner la taxation des mouvements de capitaux. Avec le même objectif, un rôle nouveau pourrait être dévolu à la Banque européenne d'investissement afin qu'elle soit mise au service de l'emploi, notamment par des crédits bonifiés pour les PME-PMI. Enfin, je veux insister sur la nécessité de préserver et valoriser la place et le rôle de serviJEAN-DOMINIQUE GIULIANI, DIRECTEUR DU CABINET DU PRÉSIDENT DU SÉNAT ET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FORCE DÉMOCRATE DE PARIS

R.F.G. – Quels sont les atouts et les handicaps de la France à l'heure de la mondialisation ?

J-D.G. - Nos atouts sont connus et appréciés, souvent plus à l'étranger que chez nous. Les Français ont un niveau de formation générale élevé qui est un avantage incontestable dans cette économie ouverte et de plus en plus technologique, où les métiers évoluent et dans laquelle il est indispensable de se recycler en permanence. Nous disposons de grandes entreprises performantes, qui remportent d'importants succès commerciaux sur les marchés étrangers. L'euro leur permettra de disposer de plus en plus de stabilité monétaire. Nos technologies sont reconnues et appréciées. Dans les secteurs industriels les plus lourds, nos entreprises ont su les imposer sur les marchés. Pour les industries de communication, notre savoir-faire est reconnu mais il doit encore faire ses preuves commerciales. Plus généralement, alors que nous sommes entrés dans une société de services, on peut affirmer que les Français montrent des prédispositions naturelles pour en faire un atout important de notre commerce extérieur.

En revanche, je distingue quelques handicaps à une vraie prise en compte de la mondialisation. Notre enseignement supérieur et notre recherche ne sont pas suffisamment en phase avec la vie économique. Il faut ouvrir sur le monde ces immenses potentialités intellectuelles. Elles doivent profiter à l'industrie française qui pourra, à son tour, aider la recherche et l'enseignement de haut niveau. Le rôle de l'État dans la vie économique et sociale ne correspond pas aux nécessités du monde actuel. Pourrais-je oser dire aussi que la vie

politique y occupe une place trop importante ? Pour la France, la mondialisation exige d'abord une modernisation de nos esprits et de nos pratiques. Chacun a le droit de profiter de cette nouvelle dimension, à condition de permettre la libération des énergies et des possibilités d'entreprendre de nos compatriotes. Trop de réglementation, pas assez d'enthousiasme pour l'aventure économique, des petites et moyennes entreprises qui, ne se sentant pas assez soutenues ou simplement acceptées par la collectivité, ont dessiné un véritable « modèle français », un peu ringard par rapport à la concurrence internationale. Notre fiscalité est trop lourde, nos institutions trop peu réactives aux évolutions économiques et nos acquis sociaux pèsent trop lourdement sur d'éventuelles réformes rendues nécessaires par le monde nouveau.

R.F.G. – Quelle est la mesure prioritaire à mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de l'économie française ?

J-D.G. - Pour moi, c'est l'économie marchande qui doit être confortée et encouragée. La priorité des priorités, c'est la baisse de fiscalité. Bien sûr ce que j'appellerais la « fiscalité du travail ». Les charges sont trop élevées et génèrent le chômage et les délocalisations. C'est vrai pour les emplois les moins qualifiés. C'est vrai aussi pour les autres. Nous avons trop tardé à prendre en compte la « concurrence fiscale » entre les États ou les ensembles d'États. C'est désormais un fait reconnu et tout gouvernement, en France, devra désormais s'atteler à une vraie baisse des charges, durable et définitive. Il en va de même de la fiscalité sur le revenu. Elle est dissuasive et n'incite pas vraiment à entreprendre. Elle est démotivante. Mais la fiscalité sur le capital me paraît certainement la plus rédhibitoire aujourd'hui. Les nouvelles activités, celles qui créent de l'emploi et génèrent de la richesse, ont entraîné une envolée des coûts de l'investissement que les technologies nouvelles avaient déjà introduite dans tous les secteurs. Il faut plus de capital pour développer une activité, il faut beaucoup de capital pour créer des entreprises à taille mondiale, on le voit avec les gigantesques mouvements de concentration en cours. Au cours des années d'après-guerre, la France a eu le tort, profitant d'une forte

croissance, de privilégier le travail sur le capital. Il faudra réorienter nos efforts. Ce sera certainement politiquement difficile, mais je crois que l'euro et la réalité nous y aideront.

R.F.G. – Avons-nous encore des marges de manœuvre pour une action concrète, dès lors que toute action se situe dans un environnement à monnaie unique ?

J-D.G. – L'euro ne permet plus n'importe quoi, c'est exact. Mais l'euro, c'est la conclusion d'une analyse de notre place dans le monde qui nous conduit à tout mettre en œuvre pour nous insérer dans un nouvel environnement mondial. Les démagogues peuvent s'époumoner à regretter cet état de fait, tout responsable public ou privé doit en tirer les conséquences. Nous avons vécu sur un grand pied au cours des années de croissance qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale et nous n'avons pas voulu serrer la vis lorsque les mutations ont commencé à changer la face du monde. Aujourd'hui, ce sont les déficits, l'excès de réglementation, la trop petite dimension des entreprises de certains secteurs d'activité qui en sont les conséquences qu'il nous faut corriger. L'euro va nous y aider.

Il y a une grande place pour l'économie française et l'économie européenne dans le monde nouveau qui se dessine. Nous vivons une véritable révolution industrielle. Comme chaque fois, nous avons le choix entre nous laisser imposer les contraintes de cette nouvelle économie ou au contraire, en faire un véritable projet d'enthousiasme. La marge de manœuvre, elle est là. Elle est grande. J'aimerais que la France s'enthousiasme pour ces réformes qui devraient lui permettre des réussites économiques importantes, qui devraient assurer son succès dans le monde nouveau que nous apercevons.

ALAIN LIPIETZ, PORTE-PAROLE NATIONAL DES VERTS

R.F.G. – Quels sont les atouts et les handicaps de la France à l'heure de la mondialisation ?

A.L. – Les atouts essentiels de la France dans la compétitivité internationale sont à la fois le bas coût relatif d'une main-d'œuvre plutôt qualifiée, qui explique ses excédents commerciaux actuels considérables et la tradition étatique des « programmes mobilisateurs » (T.G.V., Minitel, etc.). Ses handicaps majeurs sont le reflet de ces atouts : les entreprises françaises ne peuvent compter maintenir longtemps un niveau de qualification élevé en payant durablement ses travailleurs 30 % de moins qu'en Allemagne, en les faisant travailler 100 heures de plus par an. La dégradation du climat moral dans nos cités est le résultat de 15 ans « d'austérité compétitive ». Une génération perdue s'est formée qui, demain, ne pourra pas relever les défis de l'avenir. Par ailleurs, les « programmes mobilisateurs », décidés sans débat par des « États dans l'État » sans préoccupation pour les exigences du développement durable légitimées au niveau mondial, ont conduit à de graves échecs financiers et commerciaux (Superphénix, Concorde), oubliant des créneaux qui se révèlent plus porteurs (énergies douces, autoroutes de l'information).

R.F.G. – Quelle est la mesure prioritaire à mettre en œuvre pour renforcer la compétitivité de l'économie française ?

A.L. – La mesure prioritaire est la revalorisation du travail humain. Cela signifie, du côté de l'offre du travail, un investissement massif en éducation dans les quartiers et les zones du territoire en déshérence, la création de filières d'insertion dans la vie sociale, un cadre de vie agréable et reposant pour tous ; du côté de l'organisation du travail, un recul des formes de hiérarchie tayloriennes et des rythmes trop intenses, l'implication négociée des travailleurs dans la lutte pour la qualité et l'efficacité ; du côté de sa rémunération, enfin, un rattrapage de notre retard vis-à-vis de l'Allemagne, par une baisse du temps de travail, à revenu croissant pour les bas salaires.

Cette revalorisation du travail ne signifie pas que la « valeur-travail » soit le tout de l'existence, au contraire, elle prévoit une augmentation du temps libre. Mais le travail restant un des moyens de l'affirmation et de l'indépendance individuelles, il doit être garanti et reconnu pour tous, en particulier pour les femmes.

R.F.G. – Avons-nous encore des marges de manœuvre pour une action concrète, dès lors que toute action se situe dans un environnement à monnaie unique?

A.L. - L'expérience montre que, au sein de vastes espaces à monnaie unique (États-Unis, Italie, Allemagne, France), les régions ne sont pas également compétitives. Les spécialistes qui se sont penchés sur cette question montrent que la compétitivité régionale est un produit socio-culturel territorialisé (à ce propos, voir mon livre, coordonné avec Georges Benko, Les régions qui gagnent, PUF, 1992). Les régions qui excellent (Bade-Wurtemberg, Emilie-Romagne) ont accepté depuis longtemps l'ouverture à la compétitivité européenne sans la protection d'une monnaie sous-évaluée. Elles sont toutes caractérisées par une stabilité certaine des relations salariales, condition de l'accumulation de savoir-faire, par une part élevée du salaire dans le revenu régional et par une concertation intense (éventuellement conflictuelle) entre syndicats, patronat, système d'éducation, et autorités locales. À ces dernières revient le rôle d'organiser les compromis sociaux régionaux, et de fournir les services collectifs locaux.

Non seulement il existera donc des « marges de manœuvre concrètes » dans une Europe à monnaie unique, mais ces marges sont essentiellement « concrètes » : dans le face à face des groupes sociaux, dans l'investissement en services publics. À cet égard, la loi d'aménagement du territoire que propose la ministre Dominique Voynet vise justement à faire mûrir une telle culture en France, tant au niveau national (« schémas de services collectifs ») qu'au niveau sous-national (« schémas régionaux d'aménagement durable » et promotion des « pays »).

BALISES

La dépense publique à moyen terme : réhabilitation ou faillite ?

Chacun le sait, le niveau de la dépense publique est plus élevé en France que dans les pays de niveau de développement comparable (54,1 % du PIB en 1997 contre 39,1 % du PIB dans les pays de l'OCDE). De plus cette dépense continue de croître dans les années 1990 plus vite que la richesse nationale, en raison notamment de la dynamique des transferts sociaux.

En tant que tel, ce niveau de dépenses publiques ne constitue pas un handicap pour la compétitivité nationale à la double condition que la dépense soit efficace et que les prélèvement nécessaires à son financement soient acceptés par les agents économiques. À l'inverse, si l'augmentation de la dépense publique reflète, non une amélioration des services rendus, mais une gestion publique peu efficace, l'augmentation des prélèvements risque de se traduire par une hausse du coût réel du travail et donc par une dégradation de sa compétitivité.

Il est difficile de faire le départ entre la nature de bien supérieur de la dépense publique-la demande de services collectifs croît plus vite que la richesse nationale - et la dérive liée à une mauvaise gestion. Cependant plusieurs aspects de la situation économique française actuelle incitent à rechercher prioritairement une plus grande maîtrise de la dépense : le niveau élevé du chômage, qui renvoie en partie à un coin fiscal trop élevé au niveau des bas salaires; l'entrée prochaine dans la troisième phase de l'UEM synonyme de concurrence accrue ; les pressions liées au vieillissement de la population. À caractéristiques inchangées des régimes de retraite et à hypothèses moyennes sur le taux de croissance de la productivité des facteurs, les engagements financiers nets des régimes représenteraient plus de 200 % du PIB en 2050. Cette perspective nourrit les interrogations sur le risque de faillite du secteur public. Ce risque est en effet apparenté dès que la situation des finances publiques n'est plus